SÉJOUR DE RANDONNÉES DANS LES CALANQUES



Rando Club Groslay Deuil

LA CIOTAT



Du vendredi 10 mai au dimanche 12 mai 2019

Départ le vendredi 10 mai 2019 (au matin de Paris gare de Lyon à <u>Cassis</u> via Marseille St Charles)

Retour le dimanche 12 mai 2019 (en soirée <u>d'Aubagne</u> à Paris gare de Lyon via Marseille St Charles)

Il appartient à chaque participant d'acheter ses titres de transport!

Places limitées : 25 personnes

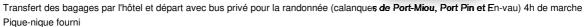
320 € par personne

Hebergement en pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3, randonnées, promenade en bateau, visite du Font de Mai et transferts.

Jour 1 Vendredi 10 mai 2019

Départ de Paris gare de Lyon (horaire à préciser)

Arrivée gare de Marseille St Charles, correspondance avec TER pour Cassis



Retour par le petit train et bus pour l'hôtel "La croix de Malte" à la Ciotat, Installation dans les chambres

Temps libre

Dîner au restaurant de l'hôtel

Jour 2 Samedi 11 mai 2019

Petit déjeuner

Départ à pied pour le port de La Ciotat

Promenade de 2h en bateau, découverte des calanques de La Ciotat à Morgiou Pique-nique fourni

Randonnée sur les hateurs du Cap Canaille (plus haute falaise maritime d'Europe)

Retour à l'hôtel et temps libre

Dîner au restaurant de l'hôtel



Jour 3 Dimanche 12 mai 2019

Petit déjeuner

Restitution des chambres

Transfert en bus au village d'Aubagne pour une randonnée sur les traces de Marcel Pagnol et sa montagne "le Garlaban"

Pique-nique fourni

Retour par le domaine du Font de Mai 2h de visite

Transfert pour la gare d'Aubagne en fin d'après-midi

Départ de la gare d'Aubagne pour Paris gare de Lyon via Marseille St Charles (horaire à préciser)

Fin des prestations



Hôtel "La Croix de Malte"
4 Boulevard Jean Jaurès, 13600 La Ciotat
Tél: 04 42 08 63 38

http://www.croix-de-malte.com/

SÉJOUR DE RANDONNÉES DANS LES CALANQUES



LA CIOTAT



Rando Club Groslay Deuil Du vendredi 10 mai au dimanche 12 mai 2019

320 € par personne

Hebergement en pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3, randonnées, promenade en bateau, visite du Font de Mai et transferts.

Places limitées : 25 personnes

Toute activité non prévue par le RCGD sera sous la responsabilité de l'adhérent.

Les inscriptions doivent impérativement parvenir au plus tard le 10 février 2019 * complétées et accompagnées du paiement par chèque(s) à l'ordre du <u>RCGD</u>

Possibilité d'échelonner le paiement en quatre chèques de 80€ : <u>A l'inscription</u>, <u>05 mars 2019</u>, <u>05 avril 2019</u>, <u>05 mai 2019</u> (Chèques à remettre à l'inscription à : **Jean-Luc Tescher**, <u>16 rue Auguste et Louis Lumière 60230 Chambly</u>)

<u>NOM</u>		<u>Prénom</u>
Tel :	DOM:	Portable
mail :		
participera au séjour du 10 mai au 12 mai 2019		
NOM		<u>Prénom</u>
Tel :	DOM:	Portable
mail :		
Adresse :		
participera au séjour du 10 mai au 12 mai 2019		
Un bonne condition physique est requise pour participer à ce séjour.		
DATE		
SIGNATURE		

^{*}Toute inscription est ferme et définitive et ne peut donner lieu à remboursement, sauf si une solution de remplacement est possible.

^{*}Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et seront traitées par ordre d'arrivée.